

Taikomoji kalbotyra, 15: 61–76 https://www.journals.vu.lt/taikomojikalbotyra

eISSN 2029-8935 DOI: https://doi.org/10.15388/Taikalbot.2021.15.6

Traduction des parémies marocaines en français : équivalences entre les parémies commençant par « lli » en arabe marocain et par « qui » en français

Hanane Hamdane

Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Interculturel LERIC (URAC 57) FLSH - Université Chouaib Doukkali – El Jadida - Maroc / Chouaib Doukkali University hamdanehanane@gmail.com

Résumé. L'objet de cette étude est la recherche d'équivalences entre les parémies en arabe marocain et en français. Notre étude se base sur un corpus de parémies marocaines et françaises appartenant à une même classe : des parémies marocaines commençant par « lli » et d'autres françaises commençant par « qui » (qui étant l'équivalent français de « lli »).

Le corpus a été puisé essentiellement dans des ouvrages recensant les unités phraséologiques, des enregistrements audio de conversations spontanées de locuteurs parlant l'arabe marocain et des notes prises durant l'écoute de conversations dans différents contextes.

Après la transcription morpho-phonologique du corpus, nous avons procédé à l'analyse des phraséologies afin de :

- Mettre en évidence les convergences et les divergences entre la phraséologie parémiologique en arabe marocain et en français, et leurs degrés d'équivalence.
- Vérifier l'existence d'universaux parémiologiques en étudiant les équivalences entre deux langues différentes.

Mots-clés: Parémies; équivalence parémiologique; proverbes; arabe marocain; traduction

Translation of Moroccan Paremias Into French : Equivalence Between Paremias Starting With « lli » in Moroccan Arabic and « qui » in French

Abstract. The purpose of this study is to search for equivalences between the paremias in Moroccan Arabic and French. Our study is based on a corpus of Moroccan and French paremias belonging to the same class: Moroccan paremias starting with "lli" and French paremias starting with "qui" (which is the French equivalent of "lli").

The corpus was drawn mainly from works identifying phraseological units, audio recordings of spontaneous conversations of speakers of Moroccan Arabic and notes taken while listening to conversations in different contexts. After the morpho-phonological transcription of the corpus, we proceeded to the analysis of the phraseologies in order to: (i) highlight the convergences and divergences between paremiological phraseology in Moroccan Arabic and French, and their degrees of equivalence, and (ii) check the existence of paremiological universals by studying the equivalences between two different languages.

Keywords: paremias; paremiological equivalence; proverbs; Moroccan Arabic; translation

1. Introduction

La phraséologie est le trésor de toute langue, car elle reflète l'histoire de son peuple, son authenticité culturelle et son originalité ainsi que sa richesse linguistique qui ne se mesure pas par le nombre de mots qui composent son lexique.

Ces unités phraséologiques véhiculent un sens qui n'est pas tributaire de la somme des mots qui les constituent. Leur explication dans une langue cible passe obligatoirement par un processus traductologique. Or, ces phraséologies présentent des propriétés qui les rendent difficiles à traduire voire intraduisibles. Parmi ces propriétés, on trouve le blocage de la combinatoire syntaxique et la non-composition-nalité du sens. De ce fait, la traduction littérale des items composant ces unités polylexicales ne saurait en transmettre le sens exact. Il faudrait plutôt en saisir le sens complet qui en véhicule les composantes culturelles pouvant être communes avec d'autres langues. Toutefois, le recours à la traduction littérale permettrait de mettre en évidence la présence d'équivalences tant du point de vue lexical, syntaxique que sémantique. Il permettrait aussi de mettre le point sur les « fausses » équivalences puisqu'on pourrait remarquer que certaines unités phraséologiques de la langue-source et de la langue-cible présentent des structures syntaxiques et lexicales proches mais ont des acceptions divergentes. Ainsi, il serait très intéressant à travers la traduction de chercher des zones de recouvrement entre les langues/cultures.

Cette étude a par conséquent un double objectif : D'une part, il est question de montrer les différents types d'équivalences entre des parémies de l'arabe marocain et celles du français. D'autre part, il s'agit de mener une réflexion sur les analogies entre les expressions parémiologiques de différentes langues.

L'intérêt de ce travail réside dans la possibilité d'expliciter les phénomènes communs entre les unités phraséologiques de différentes langues. C'est une étude qui constitue un premier pas vers la mise en évidence d'universaux phraséologiques entre des langues qui appartiennent à des systèmes linguistiques différents, en l'occurrence entre les deux langues choisies : l'arabe marocain et le français.

Cette étude sera beaucoup plus significative si l'on intègre par la suite d'autres langues dans le processus de recherche d'équivalences, ce qui permettrait de vérifier l'universalité de l'expression parémiologique.

1.1. Les concepts

1.1.1. L'équivalence parémiologique

Parmi les questionnements les plus évidents dans le champ disciplinaire de la phraséologie, on trouve celui de l'équivalence interlanguale, surtout en ce qui concerne les proverbes qui sont l'expression de la pensée et de la sagesse humaine. En effet, ce questionnement s'explique par le fait qu'il existe des proverbes qui expriment la même idée de façon similaire voire identique dans plusieurs langues.

Toutefois, la réponse à ce questionnement n'est pas toute aussi évidente puisque la recherche d'équivalence parémique se heurte à plusieurs difficultés parmi lesquelles on trouve la problématique du figement des unités polylexicales composant les phraséologies. Ainsi, leur explication via le recours à la traduction devient une tâche encore plus ardue, vu qu'elles véhiculent un contenu culturel qui n'est pas forcément partagé par les locuteurs des deux systèmes linguistiques respectifs.

1.1.2. La phraséologie parémiologique / la parémie

Avant de procéder au classement des types d'équivalences entre les différentes unités phraséologiques dans les deux langues choisies, il s'avère primordial de préciser la typologie de ces phraséologies.

Selon Isabel González-Rey (2015), il existe trois types de phraséologies :

- i. La phraséologie collocationnelle
- ii. La phraséologie idiomatique
- iii. La phraséologie parémiologique

La distinction entre ces trois catégories phraséologiques repose sur deux critères principaux : leur compositionnalité sémantique et leur valeur pragmatique. Ainsi, les phraséologies collocationnelles sont des unités polylexicales qui « ne perdent pas le sens propre et premier qu'ils possèdent séparément (sens littéral) et dont la fonction est référentielle » ; les phraséologies idiomatiques «perdent leur identité pour former une nouvelle séquence significative (sens figuré) ayant pour fonction l'inférence », Quand aux phraséologies parémiologiques, elles ont « un double sens, littéral et figuré, sont pourvues d'un statut de citation dans le texte et possèdent une fonction argumentative » (Gonzalez Rey 2015).

L'étude de ces unités phraséologiques s'avère donc être d'une grande importance vu leur spécificité linguistique et culturelle qui dépasse de loin une simple connaissance syntaxique.

Dans cet article, nous avons choisi d'étudier les phraséologies parémiologiques vu leur forte présence dans notre littérature orale et leur caractère « universel » d'où l'existence de ressemblances structurelles et formelles. Le sens de ces unités polylexicales (les parémies) n'est pas la somme de leurs constituants, ainsi, leur emploi exige une maitrise totale de leur signification ainsi que de leur contexte d'usage.

Un locuteur natif maitrise ou du moins est censé maitriser ces deux dernières composantes qu'il partage avec la communauté linguistique à laquelle il appartient. Cependant, un locuteur non-natif ou étranger trouvera des difficultés à comprendre ces expressions en passant par la simple traduction des mots constituants l'unité phraséologique en question. Le sens lui paraitrait donc hermétique d'où l'inutilité de la traduction littérale dans ce cas. La recherche d'équivalences serait donc la seule stratégie susceptible de rendre compte du sens idiomatique de ce type de phraséologies.

Dans cette perspective, notre contribution tente de répondre aux questions suivantes : Y a-t-il des équivalences entre les phraséologies parémiologiques marocaines et françaises ? La traduction littérale des phraséologies marocaines permet-elle d'expliciter le sens aux personnes ne parlant pas l'arabe marocain ? Pourrait-on parler d'une phraséologie parémiologique universelle ?

Ces questions ne pourraient avoir de réponses que si l'on a recours à la phraséologie contrastive, qui nous permettrait de mettre en relief les convergences et les divergences culturelles entre deux langues via la recherche d'équivalences entre les unités phraséologiques de ces deux systèmes linguistiques.

2. Objet de l'étude

La présente contribution est consacrée aux phraséologies parémiologiques représentant une analogie de forme : les parémies marocaines commençant par « lli » et les parémies françaises commençant par « qui », étant donné que « lli » est l'équivalent marocain du pronom « qui ».

Notre étude porte sur un corpus de phraséologies parémiologiques appartenant à deux langues : l'arabe marocain comme langue-source et le français en tant que langue-cible, et vise à :

- Mettre en évidence les convergences et les divergences entre les phrasèmes relatifs aux valeurs humaines, en arabe marocain et en français.

- Vérifier s'il existe des convergences de sens et de forme entre les phraséologies marocaines et françaises évoquant les valeurs humaines.
- Etudier le degré d'équivalence dans les expressions désignant la même valeur humaine dans les deux langues respectives.
- Vérifier l'existence d'universaux parémiologiques en étudiant les équivalences entre deux langues différentes.

3. Méthodologie

Pour mener à bien notre étude, nous avons procédé aux étapes suivantes :

3.1. Collecte du corpus

Nous nous sommes basées sur des données tirées d'un corpus d'expressions parémiologiques (parémies) marocaines et françaises évoquant les valeurs humaines comme étant des valeurs universelles, ce qui va nous aider à vérifier l'universalité des parémies.

Le corpus est puisé essentiellement dans :

- Des ouvrages recensant les unités phraséologiques :
 - DADOUN, D. (2000). الأمثال الشعبية المغربية Librairie Assalam Al Jadida, Casablanca
 - GALLEY, M. & IRAQUI SINACEUR, Z. (2016). Florilège de littérature orale marocaine. Geuthner, Paris
 - KOGUT, V. (2014). Dictionnaire des expressions idiomatiques françaises. Antologiya, Saint-Pétersbourg.
 - LACHKAR, A. (2014). Proverbes et locutions stéréotypés du Maroc. Lexicalisation, modalisation transparence et figement. Geuthner, Paris.
 - LA MESANGERE, P. de (1823). *Dictionnaires des proverbes français*, Treuttel et Würtz, Paris.
 - ROBERT, J- M. & CHOLLET, I. (2008). Les expressions idiomatiques. CLE international,
- Des enregistrements audio de conversations spontanées de locuteurs parlant l'arabe marocain.
- Des notes prises présentant des unités phraséologiques notées durant l'écoute des conversations lors de rencontres avec les membres de la famille, les amis, les collègues de travail, discussions entre personnes étrangères rencontrées au hasard dans les espaces publiques, moyens de transport, ...

3.2. Transcription morpho-phonologique

Après la collecte du corpus, nous avons procédé au dépouillement des enregistrements audio et à la réécriture des unités phraséologiques puisées dans les ouvrages, les enregistrements audio et les notes écrites. Nous avons ensuite effectué la réécriture de ces unités phraséologiques sous forme d'une transcription phonétique de l'arabe marocain. Il existe plusieurs types de transcriptions, d'où la nécessité de déterminer les normes de transcription. L'alphabet de Dominique CAUBET a été retenu.

3.2.1. Protocole de transcription

3.2.1.1. Translittération

✓ Les consonnes

Tableau 1. Transcription des consonnes

Graphie arabe	Transcription API	Translittération
9	[w]	W
ي	[j]	y
ش	[ʃ]	š
č	[3]	ž
Ċ	[x]	x
غ	[R]	ģ
ق	[q]	q
ع	[?]	ε
۲	[ħ]	ķ
٥	[h]	h
ط	[t ^c]	ţ
۶	[3]	э
ض	$[d^{\varsigma}]$	ġ
ص	$[s^{\varsigma}]$	ş
ت	[t]	t
٦	[d]	d
j	[z]	z
	[s]	S

Remarque:

- Les consonnes p, v et g qui n'existent pas dans la langue arabe classique seront représentées respectivement par p, v et g.
- L'emphase ne sera mise en évidence que lorsqu'il s'agit de marquer la différence entre deux phonèmes différents, c'est le cas des phonèmes « d » et « d » et des phonèmes « s » et le « s ».

✓ Les voyelles

Tableau 2. Transcription des voyelles

Graphie arabe	Transcription API	Translittération
(voyelle a brève et longue)	[a]	a
(voyelle <i>u</i> brève et longue)	[u]	u
(voyelle <i>i</i> brève et longue)	[i]	i

Remarque:

• La durée vocalique (la quantité vocalique ou la longueur des voyelles) n'a pas été prise en compte dans ce protocole de transcription, vu qu'il n'y a pas de consensus entre les linguistes concernant cette question.

- Le schwa (ə) a été remplacé par le phonème « e ». Il est utilisé, d'après M. Quitout, pour :
 - Distinguer un verbe d'un substantif selon sa position au sein du mot. Par exemple dans *l3eb* (il a joué) et *le3b* (jeu).
 - S'opposer à d'autres voyelles brèves comme c'est le cas de : hebb (il a aimé) vs hubb (amour) vs habb (graines).
 - Eviter la constitution de groupes consonantiques imprononçables de plus de deux consonnes successives tels que *sket* (tais-toi), *weld* (garçon), *keswa* (robe), en servant comme une simple voyelle d'appui ou comme « lubrifiant phonétique ».

D'autres normes relatives à la transcription ont été empruntées à M. Quitout dont :

3.2.1.2. L'assimilation

✓ Au début des mots

• L'article défini en arabe marocain est noté « l » lorsqu'il est au début de la phrase, « el » lorsqu'il est au milieu (le cas des compléments de nom), et « le » quand il est devant un substantif commençant par une consonne suivie d'une autre consonne, alors le « e » (ou le schwa) est utilisé comme lubrifiant phonétique. Cet article se place devant le substantif qu'il détermine. Quand ce substantif débute par les consonnes n, r, d, d, z, t, t, l, s, s, et š, le « l » de l'article « l » ou « el » (« le » étant exclu de cette règle) subit une assimilation à la consonne. Ce qui entraîne une gémination (redoublement) de la consonne initiale. Ex : *el-drari* > *ed-drari* ou *d-drari* (les garçons). Exception : le « l » de l'article défini peut, selon les cas, être assimilé ou non devant les substantifs commençant par la consonne « ž ». Par exemple, il est assimilé dans le cas de ž-želd (la peau), mais non assimilé dans le cas de *l-žafaf* (la sécheresse).

✓ A l'intérieur des mots

• On assiste aussi au phénomène de l'assimilation à l'intérieur de mots comme dans le cas de *šeft-u* (je l'ai vu) qui devient *šett-u*, le [f] étant assimilé par le [t].

3.2.1.3. La gémination

En arabe marocain, il y a des consonnes redoublées qu'on prononce avec insistance, comme le cas de *qoffa* (panier) ou de *keddab* (menteur).

3.2.1.4. L'emphase

L'emphase qui est prise en compte ici concerne uniquement la distinction entre les phonèmes différents tels que s et s, d et s et s, s et s emphatisés, étant donné que cette différence peut changer le sens d'une unité lexicale : Ex : s et s (il s est repenti) et s (il est cuit).

3.2.2. Conventions typographiques

- ✓ Pour la commodité du décodage, les tirets serviront à séparer :
 - **Le nom de son article** : Ex : l-berd (le froid), ž-želd (la peau).
 - ❖ Le verbe de son affixe : Ex : šaf-u (il l'a vu), xarraj-ha (il l'a fait sortir).
 - Le verbe est énoncé conventionnellement à la 3^{ème} personne du singulier de l'accompli. Il est communément traduit et de manière tout aussi conventionnelle en français par l'infinitif. Ex :

bda, il a commencé, commencer. Comme l'infinitif français en effet, cette forme verbale est la plus courte des formes conjuguées.

- ❖ Le verbe du morphème de négation : Ex : ma-fhamt-š
- **Le préfixe et l'affixe marquant le genre et le nombre du verbe :** Ex : y- $bi\varepsilon$ (il vend), t- $bi\varepsilon$ (elle vend), y- $bi\varepsilon$ -u (ils/elles vendent).
- ✓ Toutes les consonnes sont prononcées quelle que soit leur place dans le mot : il n'y a pas de consonnes muettes.

3.3. Traduction littérale puis intelligible

Notre corpus a été accompagné de deux types de traductions : la première est littérale (T.L) et insiste sur la morphosyntaxe de la langue source et met en évidence ses spécificités lexicales et culturelles. La seconde, quant à elle, est intelligible (T.I), et rend compte du sens de l'expression sans rester fidèle aux items qui la composent, et c'est exactement la traduction qui nous permettrait de trouver des équivalences phraséologiques entre l'arabe marocain et le français. Les deux types de traductions accompagnent respectivement les unités constituant le corpus, et ce pour nous permettre de saisir le lien entre le sens littéral et le sens idiomatique.

3.4. Elaboration de deux listes de phraséologies parémiologiques appartenant au champ lexical des valeurs humaines

Pour trouver les équivalences entre les parémies marocaines et françaises, il s'est avéré nécessaire de recourir à l'élaboration de deux listes (Sevilla Munoz 2000 : 98-99) de phraséologies parémiologiques, l'une en arabe marocain et l'autre en français, toutes deux évoquant les valeurs humaines, pour vérifier s'il y a des concordances entre les deux langues et si les mêmes valeurs humaines sont exprimées de la même façon dans deux systèmes linguistiques différents (ressemblances structurelles et formelles).

4. Analyse du corpus

4.1. Quelques traits caractéristiques des expressions parémiologiques relatives aux valeurs humaines

Les parémies marocaines relatives aux valeurs humaines sont très utilisées dans les discussions de tous les jours entre natifs de l'arabe marocain. Leur sens idiomatique n'est pas toujours lié à leur sens littéral. En effet, les interlocuteurs doivent impérativement partager d'autres connaissances extralinguistiques (cognitives et pragmatiques) (Bourbi 2018: 202) qui leur permettent d'encoder ou de décoder le message contenu dans les unités polylexicales.

Les phraséologies parémiologiques (P.P) se rapportant aux valeurs/relations humaines réfèrent entre autres à :

Des principes humains

- (1) lli dar fi-k š-šarr dir fi-h l-xir ḥetta ye-ġleb xir-ek ɛla šarr-u
- « Celui qui t'a fait du mal, fais-lui du bien pour que ton bien vainque son mal » (T.L)
- « Sois fidèle à tes principes » (T.I)

- (2) lli t-ḥebb-u l nefs-ek ḥebb-u l gir-ek.
- « Ce que tu aimes pour toi-même, aime-le pour les autres » (T.L)
- « Souhaite aux autres ce que tu souhaites pour toi-même ». (T.I)

Un cumul d'expériences

- (3) lli ma žal ma eraf b haqq r-ržal
- « Celui qui n'a pas voyagé, ne connaîtra jamais la valeur des hommes » (T.L)
- « Le voyage te permet de mieux connaître les gens ». (T.I)
- (4) lli ma smee l-kbir-u, l-hamm tadbir-u
- « Celui qui n'écoute pas son aîné n'aura que des soucis ». (T.L)
- « On doit écouter les conseils des personnes les plus âgées, qui ont de l'expérience, sinon on aura de graves problèmes ». (T.I)

Des règles de conduite/conseils :

- (5) lli ta-y-rabbi wlad n-nas bḥal lli ka-ydeqq l-ma f l-mehraz
- « Celui qui élève les enfants d'autrui est comme s'il battait de l'eau dans le mortier ». (T.L)
- « L'éducation des enfants des autres est une entreprise vaine ». (T.I)
- (6) lli bġa ye-slem ma-y-xalet meslem.
- « Celui qui veut rester en paix ne doit pas côtoyer de musulman ». (T.L)
- « Si tu veux vivre en paix, évite les gens ». (T.I)

Des relations familiales

- (7) lli ma trebba εla ṭablet bu-h ma ye-šbeε
- « Celui qui n'a pas été élevé sur la table de son père ne sera pas assouvi/rassasié ». (T.L)
- « L'enfant a besoin d'être élevé et éduqué par son père pour qu'il soit une personne stable ». (T.I)
- (8) lli ma wled weld-u ma ḥann ɛli-h
- « Celui qui n'a pas eu d'enfant ne peut avoir d'affection envers lui ». (T.L)
- « On ne peut aimer un enfant plus que ses parents ». (T.I)

Des relations conjugales

- (9) lli nakr-et l-ɛechra la t-kellem-ha xelli li-ha z-zman y-ɛallem-ha
- « Celle qui a répudié la longue relation ne lui dit rien, le temps va lui apprendre ». (T.L)
- « La femme qui ne respecte plus sa relation conjugale va vite le payer cher ». (T.I)
- (10) lli šefti-ha b-saɛd-ha ɛraf n-nuss men ɛand-ha
- « Celle que tu vois chanceuse, sache que la moitié de sa chance émane d'elle-même » (T.L)
- « Si tu vois une femme mariée heureuse, sache que la moitié de son bonheur s'est réalisé grâce à ses efforts ». (T.I)

❖ Des relations avec autrui

- Bonnes
- (11) lli bas weld-i f ras-u, dar-ni ɛmama fuq ras-u
- « Celui qui a embrassé la tête de mon fils, m'a mis comme turban sur sa tête » (T.L)
- « Celui qui traite bien mes enfants montre du respect envers moi ». (T.I)
- (12) lli sebti-h ela ši hal xalli-h ela ḥal-u, w lli šefti-h rakeb ela qasba qul-lih : mabruk l-eawd
- « Celui que tu as trouvé dans un état donné laisse-le dans cet état, et celui que tu vois monter sur une canne dis lui : félicitations pour le cheval ». (T.L)
- « Choisis tes mots et ne vexe pas les gens pour garder de bonnes relations avec eux ». (T.I)
- Conditionnées
- (13) lli bġa l-ma f ṣ-ṣmayem ye-ṣḥab l-gerrab f l-lyali
- « Celui qui veut de l'eau dans les périodes chaudes qu'il tienne compagnie au porteur d'eau durant les périodes froides ». (T.L)
- « Si tu veux qu'on t'aide lorsque tu en as besoin, aide les autres lorsqu'ils ont besoin de toi ». (T.I)
- (14) lli ma ɛand-u mgerfa t-teḥraq idd-u
- « Celui qui n'a pas de louche se brûle la main ». (T.L)
- « Celui qui n'a pas de pouvoir ou qui n'a personne pour l'aider à atteindre ses objectifs va sûrement échouer. (Il faudrait recourir aux personnes puissantes ayant du pouvoir pour nous aider à réaliser nos buts) » (T.I)

Des qualités :

- (15) *lli ye-\varepsilon ti mel le-qlil ye-\varepsilon ti mel le-ktir*
- « Celui qui donne lorsqu'il a peu donnera lorsqu'il en aura beaucoup ». (T.L)
- « La générosité ne dépend pas de notre richesse, on peut être généreux même si on possède peu ». (T.I)
- (16) lli fat-ek b z-zin fut-u b t-tebsima w lli fat-ek b lebsa fut-u b n-nqawa w lli fat-ek b l-ɛilm fu-u b ḍ-ḍrafa
- « Celui qui t'a dépassé par sa beauté dépasse-le par ton sourire, celui qui t'a devancé par ses habits devance-le par ta propreté, et celui qui t'a devancé par son savoir devance-le par ta gentillesse ». (T.L)
- « Essaie de trouver ce qui te distingue des autres et de connaître tes points forts et les valoriser ». (T.I)

Des défauts :

- (17) lli y-qul qwal-u ḥetta ḥbib ma ye-bqa-lu
- « Celui qui dit ses paroles aucun proche ne lui reste ». (T.L)
- « Celui qui est franc perd tous ses proches ». (T.I)

L'influence des gens/ de la société

- (18) lli Eacher r-ržal ye-rbeh w lli Eacher le-klab y-welli ye-nbeh
- « Celui qui côtoie les hommes gagne, celui qui côtoie les chiens aboie ». (T.L)
- « Le cercle de connaissances et l'entourage ont une grande influence sur chaque personne ». (T.I)
- (19) lli ye-tbee triq llah ye-wşal w lli ye-smee l klam n-nas ye-hşal
- « Celui qui suit la voie de Dieu arrive à destination, et celui qui écoute les paroles des gens se coince ». (T.L)
- « Pour atteindre ses objectifs, il faut suivre les préceptes de Dieu non les orientations des gens ». (T.I)

***** Les bonnes manières

- (20) lli kla haqq-u ka-y-gammed eini-h
- « Celui qui a mangé sa part qu'il ferme les yeux » (T.L)
- « On doit se contenter des biens qu'on a sans chercher à avoir les biens des autres ». (T.I)
- (21) lli kla ḥaqq-u ka-y-sedd ḥalq-u
- « Celui qui a mangé sa part doit fermer sa gorge ». (T.L)
- « On doit s'estimer satisfait de ce que l'on possède et ne pas chercher à en avoir plus ». (T.I)
- (22) lli kell džaž n-nas ka-y-semmen dyal-u
- « Celui qui mange les poules des gens doit engraisser les siennes ». (T.L)
- « Il faudrait être généreux (en échange) avec les gens qui nous ont invités à un festin ». (T.I)

4.2. Recherche des équivalences

4.2.1. Etapes de la recherche d'équivalences

Comme tout processus traductologique, il faudrait passer par deux étapes essentielles pour pouvoir, d'une part, donner un sens intelligible à la phraséologie parémiologique en question, et d'une autre part, trouver facilement l'expression équivalente en français (Lederer 1994).

Ces deux étapes sont les suivantes :

* La compréhension

Cette première phase est la plus importante dans le processus de la recherche des équivalences. Elle consiste à comprendre d'abord le sens idiomatique de l'expression, puisque souvent le sens littéral n'est pas suffisant pour conférer à l'expression la signification adéquate. Ceci est dû au fait qu'il existe d'autres facteurs qui entrent en jeu pour donner une signification intelligible et correcte à la phraséologie. Ces facteurs ne sont pas uniquement d'ordre linguistique, mais aussi extralinguistique. L'opération de la traduction doit alors prendre en considération les connaissances encyclopédiques, contextuelles et culturelles partagées par les locuteurs d'une même langue, sans lesquelles le sens idiomatique de la phraséologie ne serait pas susceptible d'être compris.

Ainsi, avant de se hasarder à opérer des concordances entre les expressions parémiologiques marocaines et françaises, il faudrait d'abord commencer par saisir le sens de ces unités polylexicales (U.P), un sens qui n'en est pas forcément la somme des constituants. Cette opération ne doit pas s'appuyer sur la seule compétence linguistique du chercheur, qui pourrait parfois le trahir. Par conséquent, il est impératif de consulter des recueils de phraséologies et avoir recours à des informateurs qui sont des utilisateurs natifs de la langue source. Une tâche qui a été accomplie après le dépouillement des enregistrements vocaux qui rendent compte et du contexte et du sens donné à l'U.P utilisée.

Pour faciliter la recherche d'équivalences dans les deux corpus respectifs, en arabe marocain et en français, nous avons regroupé, dans un premier temps, les phraséologies selon une thématique générale « les valeurs humaines », puis nous avons attribué un thème à chaque phraséologie. Une tâche qui n'a pas été facile, vu qu'une même phraséologie pouvait parfois appartenir à deux thèmes à la fois.

* La réexpression

C'est une étape qui survient après la déverbalisation du sens de l'expression. Une fois le sens idiomatique compris, sa reverbalisation dans la langue d'arrivée sera plus facile. Cette étape consiste alors à chercher une expression équivalente même si les structures grammaticales ou les choix lexicaux sont divergents. L'objectif principal est de trouver une expression présentant une « identité de sens » (Lederer 1994) avec l'expression de départ. Ainsi, cette opération de traduction ne peut rester fidèle aux items constituant l'unité phraséologique de la langue de départ, sinon ce serait une traduction littérale qui trahit le sens vu les spécificités des phraséologies.

Ainsi, dans notre étude, il est question de chercher des équivalences entre la langue-source qui est l'arabe marocain et la langue-cible, le français.

En effet, nous avons commencé à chercher les thèmes communs entre les phraséologies de l'arabe marocain et du français. Il s'agit donc de chercher l'unité polylexicale française qui réfère au même thème ou qui a le même sens de l'unité marocaine.

Ainsi, deux types d'équivalences ont été recensés. Une équivalence littérale où les deux systèmes linguistiques se rapprochent à la fois par le sens et la forme et une équivalence conceptuelle où ils ont uniquement une correspondance thématique.

4.2.2. Les types d'équivalences

Notre étude a démontré que les phraséologies parémiologiques en arabe marocain peuvent être réparties selon leur degré de ressemblance avec les phraséologies parémiologiques françaises. Nous pouvons donc les répartir en deux catégories :

- a. Les phraséologies parémiologiques ayant une équivalence formelle ou littérale avec les phraséologies parémiologiques françaises.
- b. Celles ayant une équivalence conceptuelle sans pour autant avoir la même forme.

***** Equivalence formelle/littérale

Les phraséologies parémiologiques en arabe marocain se rapprochent par le sens et par la forme des phraséologies en français. C'est le cas notamment de :

(23) lli ka-ye-zraε r-ri ḥ ka-ye- ḥṣad l-εaṣifa.

« Qui sème le vent récolte la tempête »

- (24) lli hfer ši hufra l xu-h y-ţih fi-ha.
- « Qui creuse un fossé pour son frère y tombera». (T.L)
- « Qui creuse le fossé pour un autre y tombera le premier ».
- « Qui creuse une fosse pour les autres y tombe ».
- (25) lli bġaha kull-ha ka-y-khalli-ha kull-ha
- « Qui veut tout perd tout »
- (26) lli xalleş din-u šbeɛ.
- « Celui qui a payé ses dettes n'a plus faim ». (T.L)
- « Qui paye ses dettes s'enrichit ».
- (27) lli b lsan-u ma ye-tlef
- « Qui a une langue ne se perd pas ». (T.L)
- « Qui a une langue trouve Riga ».

Prenons le cas le la parémie suivante :

lli ka-ye-zraε r-ri ḥ ka-ye- ḥṣad l-εaṣifa.

« Qui sème le vent récolte la tempête ».

Cette phrase, traduite littéralement, n'a pas besoin d'une autre traduction intelligible, puisqu'elle nous fait penser directement à la phrase équivalente en français « Qui sème le vent récolte la tempête ». Nous pouvons alors dire que nous avons affaire à une équivalence totale, et formelle et conceptuelle, puisque les deux phraséologies signifient « Celui qui provoque des différends risque la querelle ou alors quand on provoque de petits troubles, on en récolte de plus importants ».

Toutefois, dans le cas de la parémie :

lli xalles din-u šbeε.

- « Celui qui a payé ses dettes n'a plus faim » (T.L)
- « Qui paye ses dettes s'enrichit »

On pourrait remarquer qu'il y a une légère différence relative à l'emploi des expressions « n'a plus faim » qui est la traduction littérale de l'expression marocaine et « s'enrichit » qui en représente l'équivalent français. Toutefois, l'analogie est apparente vu que les deux expressions sont substituables l'une à l'autre et qui signifient toutes les deux « se soulager d'un poids ».

***** Equivalence conceptuelle

Beaucoup de phraséologies parémiologiques marocaines partagent le même thème ou le même sens avec les phraséologies françaises. C'est le cas, entre autres, de :

- (28) lli dar ras-u ɛdam ya-klu-h l-klab
- « Qui se fait os, les chiens le mangent ». (T.L)
- « Qui se fait brebis, le loup le mange »

- (29) lli bga z-zin ye-sbar l tqib l-wednin
- « Qui veut être beau doit supporter que ses oreilles soient percées ». (T.L)
- « Qui veut du feu, doit souffrir la fumée ».
- (30) lli bġa l-ḥut y-fezzeg ɛli-h serwal-u
- « Qui veut du poisson doit mouiller son pantalon ». (T.L)
- « Qui veut goûter la noix doit briser la coquille ».
- (31) lli bġa l-ɛsel ye-sber l gris n-nḥal
- « Qui veut du miel doit supporter les piqures des abeilles ». (T.L)
- « Qui veut goûter la noix doit briser la coquille ».
- (32) lli zrae š-šuk ye- hṣad š-šuk.
- « Qui sème les épines récolte des épines ». (T.L)
- « Qui sème le vent récolte la tempête ».
- (33) lli zrae š-šuk ka-y-ḥir f ḥṣad -u
- « Qui sème les épines ne saura comment les récolter ». (T.L)
- « Qui sème le vent récolte la tempête ».
- (34) lli ma-ɛand-u ɛsel f dar-u y-kun ɛandu f ṭarf lsan-u
- « Qui n'a pas de miel à la maison doit en avoir sur le bout de sa langue ». (T.L)
- « Qui domine sa langue sauve sa tête ».
- (35) lli dxal ši mdina ye-mši ɛla dina.
- « Quiconque entre dans une ville doit en adopter sa religion ». (T.L)
- « Qui veut vivre à Rome ne doit pas se quereller avec le Pape ».
- (36) lli ma ɛand-u flus klam-u messus w klam-u bin n-nas xsara
- « Qui n'a pas d'argent ses paroles sont sans goût et ses discussions avec les autres sont vaines ». (T.L.)
- « Qui est seul n'est pas toujours pauvre, mais qui est pauvre est trop souvent seul ».

Prenons à titre d'exemple la phraséologie parémiologique suivante :

lli bġa z-zin ye-ṣbar l tqib l-wednin

« Qui veut être beau doit supporter que ses oreilles soient percées ». (T.L) = « Si on veut savourer des moments de gloire, il faudrait faire des sacrifices ».

Cette parémie réfère généralement à la femme qui voudrait se faire belle en mettant des boucles d'oreilles, alors elle doit se faire percer les oreilles pour les fixer, ce qui n'est pas sans douleur.

De par son sens, cette expression entretient un rapport d'équivalence avec deux autres phraséologies parémiologiques françaises : « *Qui veut du feu doit souffrir la fumée* » et « *Qui veut goûter la noix doit briser la coquille* », mais cette fois-ci la traduction littérale ne conduit pas directement à ces deux expressions. Donc, il s'agit d'une équivalence conceptuelle.

Un autre rapport entre les parémies

Notre étude a démontré la présence d'un autre type de relations entre les parémies marocaines et françaises. En effet, nous avons relevé des P.P marocaines et françaises qui partagent la même thématique sans pour autant partager le même sens ou le même enseignement. Par le recours à la simple traduction littérale des items qui constituent l'unité phraséologique marocaine, on découvre qu'il y a une contradiction entre les contenus des deux parémies appartenant aux deux langues respectives. Par conséquent, le thème ne permet pas d'établir de lien d'équivalence. C'est le cas notamment de :

(37) lli sbar f lli darr-u š-šiṭan ġarr-u.

« Celui qui supporte ce qui lui fait mal, Satan l'a détourné ». (T.L)

Cette parémie signifie que l'on ne doit pas supporter les provocations et qu'on on doit y réagir et y mettre fin. (T.I)

La parémie française qui se rapporte au même thème est la suivante :

Qui peut entendre en silence ce qui lui déplaît, aura ce qui lui plaît.

Son sens est totalement le contraire de l'expression marocaine, puisqu'elle signifie que si l'on ne réagit pas aux provocations, on sera toujours satisfait par la tournure des événements.

Ce résultat montre que les parémies ne reflètent pas toujours le caractère universel de la pensée humaine. Il nous incite donc à nous interroger si l'expression parémique reproduisait effectivement ce qu'on appelle « vérité générale » ou « sagesse ancestrale ».

5. Conclusion

Dans notre étude, nous avons adopté une approche contrastive entre les phraséologies parémiologiques en arabe marocain et en français dans le but de trouver des équivalences entre deux systèmes linguistiques différents.

Nous avons décrit dans un premier temps les caractéristiques des phraséologies parémiologiques (P.P) en arabe marocain commençant par « lli » qui sont généralement relatives aux valeurs et relations humaines. Cette description a mis en évidence quelques significations/connotations de ces unités polylexicales en arabe marocain.

Dans un deuxième temps, nous avons étudié les similitudes qui existent entre les P.P marocaines et françaises, en nous intéressant aux P.P qui représentent une même structure dans les deux langues respectives, afin de relever les points de convergence et de divergence dans l'emploi de ces unités. Un objectif qui n'aurait pu être atteint sans passer par un processus traductologique qui permettrait de repérer les similitudes.

Les phraséologies parémiologiques font partie de notre littérature orale et expriment une identité linguistique et culturelle partagée par les locuteurs natifs d'une langue. Leur usage par ces derniers dépasse la simple application d'un savoir lexical et grammatical, vu qu'il exige une maitrise totale de leur signification ainsi que de leur contexte d'usage.

En effet, ces unités polylexicales sont des expressions dont le sens connotatif n'est pas la somme de leurs constituants. Par conséquent, le recours à la traduction littérale serait susceptible de trahir le sens et serait incapable de l'expliciter à des personnes n'appartenant pas à la même communauté linguistique.

Toutefois, il existe des expressions parémiques qui peuvent être comprises par des non-natifs en ayant recours uniquement et simplement à la traduction mot à mot, d'où le constat de la présence d'équivalences entre l'arabe marocain et le français. Des équivalences parfois totales et d'autres fois pouvant nous induire en erreur du fait d'une similitude thématique entre les parémies des deux langues respectives.

Notons également que même un locuteur natif pourrait se leurrer en conférant à une expression parémique un sens différent de celui donné par les autres locuteurs, vu qu'il ne dispose pas du savoir culturel et contextuel partagé par la communauté linguistique à laquelle il est censé appartenir. On pourrait dire même que l'on assiste à une perte de la compétence parémiologique.

Liste des abréviations

P.P: Phraséologies parémiologiques

T.I : Traduction intelligible T.L : Traduction littérale

Bibliographie

Bourbi, S. 2018. Etude sémantico-pragmatique des expressions idiomatiques de l'arabe marocain. *Publication de LARLANCO*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Maroc. 189–207.

Caubet, D. (ed.). 1993. L'arabe marocain. Tome I : Phonologie et morphosyntaxe. Ed. Peeters. Paris-Louvain.

Chollet, I. & Robert, M. (ed.). 2008. Les expressions idiomatiques. CLE international.

Dadoun, D. 2000. الامثال الشعبية المغربية. Librairie Assalam Al Jadida, Casablanca.

Galley, M. & Iraqui Sinaceur, Z. 2016. Florilège de littérature orale marocaine. Paris: Geuthner.

Gonzalez Rey, I. 2015. La phraséologie du français. Toulouse: Presses Universitaires du Midi.

Kogut, V. 2014. Dictionnaires des expressions idiomatiques françaises.

Lachkar, A. 2014. *Proverbes et locutions stéréotypés du Maroc*. Lexicalisation, modalisation transparence et figement. Paris: Geuthner.

La Mésangère, P. de 1823. Dictionnaires des proverbes français. Paris: Treuttel et Würtz.

Lecler, A. 2003. Isabel González-Rey, 2002, La phraséologie du français, *Cahiers de praxématique* [Enligne], 41 | 2003, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 19 avril 2019. URL: http://journals.openedition.org/praxematique/2690

Lederer, M. 1994. La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif. Paris: Hachette.

Quitout, M. 2001. Parlons l'arabe marocain. L'Harmattan, collection Parlons.

Sevilla Munoz, J. 2000. Les proverbes et phrases proverbiales français, et leurs équivalences en espagnol. *Langages*, 34e année, n°139. La parole proverbiale. 98–109.

Références consultées

Anscombre, J-C. 2012. Article défini, présupposé d'unicité et description sémantique : de l'avantage d'avoir une table ronde. *Langages*, n° 186, 53–68.

Anscombre, J-C. et Mejri, S. (ed.). 2011. Le figement linguistique : la parole entravée. Paris: Champion.

Bidaud, F. (ed.). 2002. Structures figées de la conversation. Analyse contrastive français-italien. Bern: Peter Lang.

Bolly, C. (ed.). 2008. *Les unités phraséologiques : un phénomène linguistique complexe* ? Thèse de Doctorat. Université Catholique de Louvain-la-neuve.

Delisle, J. 1993. La traduction raisonnée. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.

Ennasser, N. 2006. L'acquisition des expressions idiomatiques françaises par les étudiants arabes. *Dirasat, Human and Social Sciences*, 33(3), 662–672.

Fléchon, G., Frassi, P. & Polguère, A. 2012. Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable? Lexiques. Iden-

tités, Cultures. Ligas, Pierluigi & Frassi, Paolo (eds.). Vérone: QuiEdit. 81–104.

Iordanskaja, L., Mel'čuk, I. 1997. Le corps humain en russe et en français : Vers un Dictionnaire explicatif et combinatoire bilingue. *Cahiers de lexicologie*. Paris. 103–135.

Klein, J-R. & Lamiroy, B. 2011. Routines conversationnelles et figement. *La parole entravée : études sur le figement*. Anscombre, J-C & Mejri, S. (eds.). Paris: Champion. 195–213.

Mejri, S. 2011. Phraséologie et traduction. *Equivalences* 38(1), 111–133.

Mejri, S. 2008. Figement et traduction : problématique générale. Meta 53, 244–252.

Mel'čuk, I. 2013. Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais.... *Cahiers de lexicologie* 102, 129–149.

Moudian, S. 2017. Images de la femme dans les proverbes rifains et kabyles. Asinag 12, 115-132.

Nguyen, T. H. (ed.). 2011. De la production du sens dans le proverbe. Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et en vietnamien. Thèse de doctorat en Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III.

Ricoeur, P. 2004. Sur la traduction. Paris: Bayard.

Taifour, Z. 2018. Etude du degré de figement dans les constructions verbales en tachelhit, Publication de LAR-LANCO, faculté des lettres et des sciences humaines, Université Ibn Zohr.

Vaguer, C. 2011. Expressions figées et traduction : langue, culture, traduction, traduction automatique, apprentissage, lexique. *Anscombre*, J. C. et Mejri, S. 391–403.

Youssi, A. (ed.). 1992. Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne. Casablanca: Wallada.

Zaid, Z. 2012. L'image de la femme dans les proverbes marocains et français. *Femme en francophonie* Vol. 2. Cahiers du *CIRHill*. Paris: L'Harmattan. 89–104.

Marokietiškų paremijų vertimas į prancūzų kalbą: Maroko arabų kalbos paremijų, prasidedančių "lli", ir prancūzų kalbos paremijų, prasidedančių "que", ekvivalentiškumas

Hanane Hamdane

Chouaibo Doukkalio universitetas

Santrauka

Šio darbo tema – Maroko arabų ir prancūzų kalbų paremijų ekvivalentiškumas. Mūsų tyrimas pagrįstas to paties tipo paremijų – marokietiškų, prasidedančių "lli", ir prancūziškų. prasidedančių "qui" ("qui" – tai prancūziškas "lli" atitikmuo), – tekstynu.

Tekstynas buvo sudarytas surinkus paremijas iš kūrinių, kuriuose vartojami frazeologiniai vienetai, iš garso įrašuose užfiksuotų spontaniškų Maroko arabų kalbos vartotojų pokalbių ir iš užrašytų įvairiose situacijose išgirstų pokalbių.

Atlikus morfofonologinę tekstyno transkripciją, buvo pereita prie frazeologizmų analizės, kurios uždaviniai:

- parodyti Maroko arabų ir prancūzų kalbų paremijų frazeologijos panašumus bei skirtumus ir jų ekvivalentiškumo laipsnius;
- tiriant ekvivalentiškumo atvejus abejose kalbose, nustatyti, ar esama universalių paremijų.

Raktažodžiai: paremijos; paremiologinis ekvivalentiškumas; patarlės; Maroko arabų kalba; vertimas